

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 513
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 -
3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

Au Conseil national: RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Conseil national a repris lundi l'examen des problèmes scientifiques abordés vendredi dernier. Il s'agit de voter un crédit de 174 millions de francs pour l'agrandissement de l'École polytechnique fédérale, en particulier pour les sections de chimie et d'électrotechnique. Un postulat de la commission demande en outre la mise en chantier rapide d'installations pour la section du génie civil. Le conseiller fédéral H.-P. Tschudi est d'autre part invité à répondre à une interpellation qui réclame une intensification des efforts financiers en faveur de la recherche scientifique. On a notamment évoqué le problème de l'Institut de recherches nucléaires de Villigen, où un puissant accélérateur est en construction. Mais il semble que ces travaux progressent moins rapi-

dement que prévu, faute de crédits. La Suisse hésite en outre à participer au « Super-CERN » où auront lieu, comme à Villigen, des travaux dans le domaine des hautes énergies. Au cours de la discussion, on parla de méthodes. Le Parlement doit prendre ses responsabilités en matière de politique de la science. Nos méthodes doivent être adaptées à ces exigences, autrement dit, il faut créer une commission permanente pour la science et la recherche entendit-on. Le niveau de nos études, donc notre indépendance est lié à nos décisions dans ce domaine. Il faut d'autre part veiller au bon équilibre de toutes les disciplines scientifiques, en augmentant globalement les crédits disponibles.

LES COMMUNISTES N'AURONT PAS PLACE DANS LES COMMISSIONS

Après avoir suspendu le débat, le président Conzett annonce en fin de séance qu'une décision a été prise au sujet de la représentation des groupes dans les commissions. Seuls les groupes libéral et démocrate-évangélique ont décidé de constituer un « intergroupe », qui aura droit à un siège dans les grandes commissions. Le Parti du travail ne pourra donc siéger qu'exceptionnellement, seulement lorsqu'un grand groupe décidera de lui céder une place.

AUX ETATS

Le Conseil des Etats a approuvé lundi le rapport sur la gestion de la Régie des alcools. Le compte 1966-1967 se solde par un bénéfice de 88 millions de francs.

Au Grand Conseil vaudois

Un amendement socialiste accepté

Après les grands et passionnés débats des semaines précédentes, la session du Grand Conseil a repris son train-train habituel. Et s'il y a encore eu quelques escarmouches, elles n'ont pas pris d'ampleur. Cependant, on a fait hier beaucoup de travail. C'est ainsi qu'on a terminé le second débat sur la loi d'encouragement à l'assurance maladie. A cette occasion, L. Mayet (soc., Yverdon) est revenu à la charge, afin d'obtenir une augmentation des plafonds donnant droit aux subsides de l'Etat pour le paiement des cotisations de ladite assurance. Par souci d'efficacité, il a abandonné deux des amendements qu'il avait déposés lors du premier débat et a simplement maintenu le premier, à savoir porter de 2300 à 3000 fr. le revenu annuel déterminant (c'est-à-dire le revenu après toutes les déductions autorisées pour l'impôt) pour avoir le droit de toucher le subside de 100 % de l'Etat.

En montrant à nouveau combien ceux qui ont un revenu si bas ont besoin de cette aide, il a réussi à toucher bien des députés et, malgré l'opposition du conseiller d'Etat Schumacher, il est parvenu à rallier non seulement les voix socialistes et populistes, mais encore celles des chrétiens-sociaux et de quelques libéraux. De telle sorte que son amendement a recueilli 61 voix contre 39. Devant un tel succès, il a demandé que le Grand Conseil revienne immédiatement sur le problème en troisième débat. (En effet, selon la procédure vaudoise, un tel débat est indispensable pour l'adoption définitive d'un amendement accepté en deuxième débat.) Malheureusement, il n'a pu convaincre les trois quarts des députés — proportion exigée par la loi — de la nécessité de l'urgence qu'il demandait et le troisième débat aura lieu mercredi, à un moment moins propice car, vraisemblablement, toute une série de députés bourgeois qui étaient absents seront là. Il n'empêche que L. Mayet a obtenu un beau succès et que M. Schumacher, auquel deux députés libéraux, MM. Matile et Vuillemin, ont demandé des précisions n'a pas paru extrêmement à son aise.

LES SUPPLÉMENTS COMMUNAUX AUX INSTITUTEURS

Pour la troisième fois, on est revenu sur le problème des suppléments communaux payés aux enseignants du degré primaire. Le Grand Conseil voulait-il confirmer sa décision mettant les enseignants lausan-

nois sur le même pied que leurs collègues du canton en supprimant leurs suppléments communaux, ou allait-il revenir sur cette décision et suivre l'avis du Conseil d'Etat et de la commission qui lui proposaient de les maintenir temporairement à titre de compromis? Après que divers orateurs se furent exprimés, le Grand Conseil, passant outre aux recommandations de prudence de Pierre Graber, se prononça à nouveau pour la suppression générale par 103 voix contre 62. Ainsi donc, les jeux sont faits: les enseignants du degré primaire lausannois n'obtiendront pas de dérogation.

Dans la discussion générale qui suivit, Christian Ogay (soc.) regretta cette décision qui va créer un certain malaise et insista pour que le Conseil d'Etat s'attaque maintenant aux réformes nécessaires pour faire de l'enseignant primaire une profession « attractive ». Puis, en votation finale, la loi sur l'instruction publique primaire fut acceptée à une grosse majorité.

LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE DORIGNY

Cette fois, les travées des députés étaient remplies au moment où l'on poursuivait le débat sur la Cité universitaire de Dornig, qui reviendra, on ne saurait assez le répéter, à plus d'un demi-milliard de francs.

Quant au fond, le plan directeur de la cité, sur lequel les députés avaient à se prononcer, n'avait pas d'adversaire. Mais le POP divergeait d'avis sur la méthode à employer. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de M. Payot, il proposa un amendement chargeant le Conseil d'Etat de « réorganiser les structures de l'Université et émettant des réserves, afin de promouvoir une harmonisation entre les réalisations de la Cité universitaire et de l'EPUL ».

Jean-Jacques Leu (soc.), rapporteur de la commission, exposa que cette dernière n'avait pas d'opposition de principe contre cet amendement, mais elle pense qu'il vaut mieux donner simplement aux désirs qu'il exprime la forme de vœux, afin de ne pas retarder la construction de la cité pour plusieurs années et de ne pas gêner les tractations en cours entre le canton de Vaud et la Confédération.

Au vote, l'amendement popiste fut rejeté et le projet fut accepté dans son ensemble à une très forte majorité.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Sans aucune opposition, le Grand Conseil a accepté en premier débat

divers crédits supplémentaires au budget de l'année 1967. Le montant net en est de 11 779 640 fr. (rapporteur: A. Jaccard, soc., Sainte-Croix).

LOI D'IMPOT

Le projet de loi sur l'impôt pour 1968 a été également approuvé sans grande discussion en premier débat. Par rapport à la loi annuelle en vigueur pour 1967, le nouveau projet ne propose aucune modification des bases d'imposition et des taux des divers impôts. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas suscité des flots d'éloquence. Notons toutefois une intervention de M. Mingard (POP) qui demandait la suppression de la possibilité pour les communes d'encaisser un impôt sur les cycles. Son amendement a été repoussé. D'autre part, M. Payot (POP) a pris la parole pour demander l'abaissement du taux de l'intérêt en cas de retard dans le paiement de l'impôt pour les personnes de revenu modeste. Son amendement a subi le même sort. Enfin, J.-P. Clavel (soc., Lausanne) a demandé si, en matière d'impôt, les jeux américains sont assimilés au billard. Il lui sera répondu prochainement.

Le Grand Conseil a encore:

- entendu la prestation de serment fait par M. Demiéville (lib.), notaire à Payerne, qui succède à M. Thévoz qui a démissionné pour se consacrer uniquement au Conseil national (notons que le père du nouveau député a siégé au Grand Conseil de 1945 à 1963);

- procédé à 48 naturalisations;

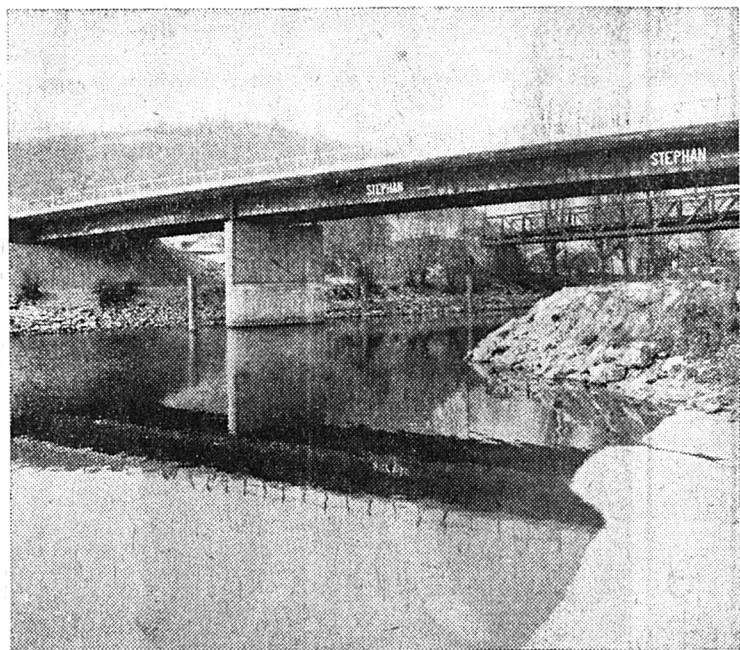
- appris le dépôt d'une interpellation d'Isabelle de Dardel (soc., Pully) demandant que, à l'occasion de son 20^e anniversaire, la Déclaration universelle des droits de l'homme soit étudiée lors des leçons d'histoire;

- adopté définitivement le projet de loi sur la taxe des véhicules automobiles (rapporteur A. Maurand, soc., Prilly). Relevons à ce propos l'intervention de M. Mingard (POP) qui, pour essayer de faire repousser le projet a préconisé l'échelle proposée par les socialistes dans le canton de Genève. Son amendement n'a pas trouvé grâce, M. Bonnard, conseiller d'Etat, déclarant que le Grand Conseil vaudois n'avait pas de leçon à recevoir du Grand Conseil genevois. A l'heure européenne...

- accepté à l'unanimité et définitivement aussi le projet de loi modifiant le Code de procédure pénale.

WILLY BRANDT.

Nouveau pont sur la Broye à Sugiez



On procède actuellement, à Sugiez, dans le canton de Fribourg, à l'achèvement d'un nouveau pont destiné à remplacer l'ancien bâti en 1876. D'une longueur de 94 m., l'ouvrage que l'on s'apprête à bétonner ces prochains jours aura une chaussée de 8 m., ainsi que deux trottoirs. Le pont repose sur deux piliers en béton, dont l'un baigne déjà dans les eaux du canal de la Broye.

Berne: Grosse avance des indépendants

A la suite des élections de samedi et dimanche, les quatre-vingts sièges du Conseil de Ville (législatif) de Berne se répartissent comme suit: socialistes 33 (moins 2), radicaux 16 (moins 1), Alliance des indépendants 11 (gain 4), Parti bourgeois 8 (perte 2), Jeune Berne 5 (gain 1), chrétiens-sociaux 5 (sans changement) et Parti évangélique populaire 2 (sans chan-

gement). Les socialistes ont obtenu 810 855 suffrages (- 92 166); les radicaux 402 885 (- 32 201); les indépendants 266 208 (+ 91 957); les bourgeois 216 164 (- 37 802); Jeune Berne 128 540 (+ 12 066); les chrétiens-sociaux 119 968 (- 1596); le Parti évangélique 54 701 (- 3191); les électeurs libres 479.

Un spécialiste genevois de la stratégie le dit: Les USA doivent cesser la guerre du Vietnam

«Le temps serait venu, pour les Américains, de mettre un terme à la guerre du Vietnam.» C'est en effet ce que le professeur Louis Halle, spécialiste pour les questions stratégiques à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, a déclaré lors de la conférence qu'il a présentée à Zurich devant la Swiss-American Society for Cultural Relations, et qui avait pour thème «Le dilemme de la politique américaine au Vietnam».

Depuis 20 ans, a affirmé M. Halle, on se demande aux Etats-Unis contre quel ennemi l'Amérique et ses alliés se battent. S'élèvent-ils contre l'extension territoriale de l'Union soviétique et son influence? Ce danger, a précisé l'orateur, ne subsiste guère. Alors contre l'idéologie communiste,

c'est-à-dire contre une conspiration communiste centralisée à Moscou, et qui vise l'extension du communisme dans le monde entier? Non, répond M. Halle, une telle conspiration n'est plus actuelle.

Qui est alors l'ennemi au Vietnam, peut-être le Vietnam du Nord et son gouvernement? Que cherchent les Etats-Unis au Vietnam? Les Etats-Unis, a poursuivi le conférencier, ont de grandes difficultés à identifier l'ennemi au Vietnam. Il a conclu en affirmant que la seule voie qui restait à choisir était la cessation des engagements. De toute façon les Etats-Unis doivent reconnaître qu'il est plus facile d'ouvrir un conflit que de savoir comment y mettre un terme, a encore ajouté M. Halle.

Cela s'est passé dans notre pays

GENÈVE: W. Spühler de retour. — W. Spühler, chef du Département politique, qui s'était rendu à Paris pour le comité ministériel du Conseil de l'Europe, est arrivé à 22 h. lundi, à Cointrin.

LAUSANNE: Décret du T.F. — Le Tribunal fédéral a cassé une décision du Département fédéral de l'économie publique. Celui-ci avait refusé d'autoriser la coopérative Migros à vendre, dans cinq communes zurichoises, du lait pasteurisé amené par des magasins ambulants. Le Tribunal fédéral est d'accord qu'une autorisation est requise par le droit pour une telle vente. Mais il a ordonné que l'administration fasse une enquête afin de savoir si la livraison à domicile, qui existe encore, du moins partiellement, dans ces communes, serait condamnée par une pareille autorisation. En effet, le droit protège la livraison à domicile. Une décision sera prise après cette enquête.

ZURICH: Séisme. — L'Institut sismologique suisse communique que lundi, à 3 h. 36, une secousse a été enregistrée dont l'épicentre se situait à quelque 150 km. de distance, vraisemblablement dans la région du Piz-Kesch (GR).

LUGANO: Gros vols. — Plusieurs vols importants ont eu lieu à Lugano et à Chiasso. Dans un cas, 100 000 fr. de bijoux ont disparu, dans un autre, de l'argent et des bijoux pour 10 000 fr. Il semble que ces vols aient été commis par les mêmes individus.

RENENS: Trains arrêtés. — Lundi, à 14 h. 30, entre les gares de Renens et de Morges, un camion a heurté un portique support de caténaire. La conduite électrique ayant été arrachée, aucun train n'a pu passer sur la voie dans les directions de Genève, Lausanne et de Berne durant toute l'après-midi. Le trafic a été sérieusement perturbé et des retards considérables ont été enregistrés. Il a toutefois pu être rétabli à 18 h.

GENÈVE: Cambriolages. — Des cambrioleurs ont pénétré par effraction dans deux appartements du quartier de Champel, à Genève, ainsi que dans une villa du quartier de Malagnou. Dans l'un comme dans l'autre cas, ils ont dérobé d'importantes sommes d'argent. Les voleurs ont en outre emporté des bijoux d'une valeur de quelque 3000 fr. ainsi que de l'argenterie. Un magasin de timbres a aussi été cambriolé. Des timbres ont été emportés, représentant une valeur de dix mille francs environ.

HERGISWIL: Agression. — Lundi soir, une caissière d'un grand magasin d'alimentation d'Hergiswil (NW) se rendait à la poste pour y verser une somme de 28 000 fr. qu'elle portait dans son sac à main. Peu avant d'arriver à la poste, elle fut attaquée par un inconnu qui lui arracha le sac des mains et s'enfuit. Le malfaiteur a pu être maîtrisé et remis entre les mains de la police. Il s'agit d'un Italien qui travaillait en dernier lieu à Langenthal (BE).

* Prim' enfance * * Prim' enfance * * Prim' enfance * * Prim' enfance *

Prim' enfance



Prim' enfance

Très jolie robe en lainage

gris clair, gris moyen, découpe en forme de bretelles, fermeture à glissière dos.

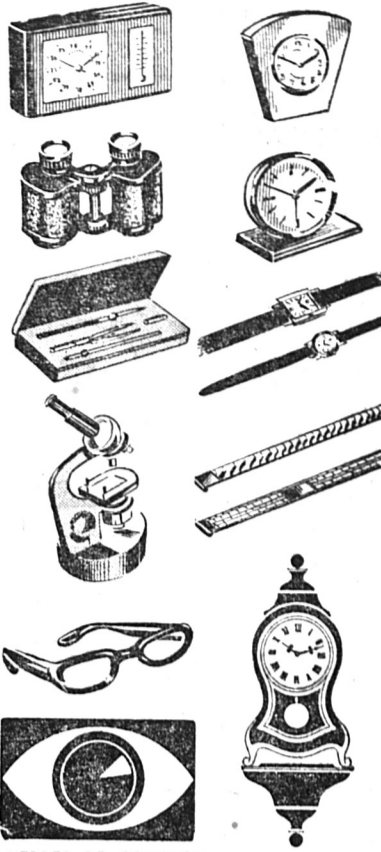
(réf. 36073)
le 55, Fr. 56.50

Demandez notre catalogue gratuit, en couleurs

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre 83 - Tél. 3 30 31

Prim' enfance

* Prim' enfance * * Prim' enfance * * Prim' enfance * * Prim' enfance *



VERRES DE CONTACT
Visitez notre

EXPOSITION

la plus complète de pendules neuchâtelaises et d'horlogerie 1er étage - Pendant les heures d'ouverture du magasin

von GUNTEN

Avenue Léopold-Robert 21
Téléphone (039) 2 38 03
LA CHAUX-DE-FONDS



Nos magasins spécialisés seront ouverts

les jeudis 14 et 21 décembre	de 9 h. à 12 h. de 13 h. 30 à 22 h.
les vendredis 15 et 22 décembre	de 9 h. à 12 h. de 13 h. 30 à 18 h. 45
les samedis 16 et 23 décembre	de 8 h. à 12 h. de 13 h. 30 à 18 h.
le lundi 18 décembre	de 8 à 12 h. de 13 h. 30 à 18 h. 45

AUX MILLE ET UN ARTICLES	La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 100	
LA CITÉ DU LIVRE	La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 41	
Temple 11	Le Locle
A LA MERCERIE	La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 41	
Temple 11	Le Locle
A L'ENFANT PRODIGE	La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 30	

Riche assortiment
Qualité
Ristourne 6% (pas les livres)



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Direction des travaux publics

AVIS AUX CONDUCTEURS DE VÉHICULES

Les conducteurs de véhicules sont avisés que les engins de déneigement et les sableuses munis du feu clignotant jaune sont autorisés à circuler à contre-sens dans les rues à sens unique afin d'accomplir leurs parcours dans le plus bref délai (art. 85, al. 3, OCR).

Tous les usagers de la voie publique, notamment les conducteurs de véhicules, sont invités à tenir compte de ce risque particulier à la période d'hiver et à faire preuve de prudence à cet égard.

Les conducteurs sont en outre avertis que c'est à leurs risques et périls qu'ils laissent stationner leurs véhicules sur la voie publique; ils entravent les déplacements des chasse-neige et peuvent se trouver complètement pris dans les amas de neige. La Direction des travaux publics décline toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être occasionnés aux véhicules (art. 20, al. 3, OCR).

La Chaux-de-Fonds, le 7 décembre 1967.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

VILLE DU LOCLE

Votation cantonale des 16 et 17 décembre 1967

Local de vote: grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

Heures d'ouverture du scrutin: samedi 16 décembre 1967, de 9 à 19 h.; dimanche 17 décembre 1967, de 9 à 13 h.

Vote anticipé: les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation au POSTE DE POLICE, du mercredi 13 décembre au samedi 16 décembre, à 6 h.

Vote des malades: les infirmes et les malades incapables de se rendre au scrutin peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au 15 décembre, à 18 h., ou au bureau électoral, jusqu'au dimanche 17 décembre, à 10 h.

LE CONSEIL COMMUNAL

MISE À BAN

Avec l'approbation de M. le président du Tribunal civil II de La Chaux-de-Fonds,

les héritiers de Schlée Frédéric-Wilhelm mettent à ban la cour située devant les garages sis sur l'article 4114 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, dont ils sont propriétaires. Cette cour se trouve entre la rue du Jura Nos 8 et 12 et le passage de Gibraltar.

Défense formelle et juridique est faite à tout véhicule non autorisé de stationner sur cet emplacement privé.

Il est également interdit d'utiliser cette cour comme place de jeux. Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.

La Chaux-de-Fonds, le 1er décembre 1967.


Par mandat:
PAUL ZELTNER, gérances

Mise à ban autorisée.
La Chaux-de-Fonds, le 4 décembre 1967.
Le président II du tribunal:
ALAIN BAUER

A LA CHAUX-DE-FONDS

1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux



Grand-Rue 4
LEITENBERG

A louer

S. A. M. & Co
J.-Droz 60 - Tél. 3 37 92

machine à repasser
machine à laver le linge
et la vaisselle

par jour, semaine ou mois
Un coup de téléphone suffit!



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12



En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dactylographier, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 3 82 82,
Serre 66, La Chaux-de-Fonds

Favorisez les annonceurs de notre journal

SAMEDI 2 x 100.000

à VUADENS (FR)

LOTÉRIE ROMANDE

GENÈVE

GÂCHIS CAPITALISTE

Les tenants de l'économie capitaliste et de l'initiative privée ne manquent pas une occasion de critiquer le système de l'économie collective et les entreprises de services publics.

Il est regrettable que les socialistes, les syndicalistes et les coopérateurs ne soient pas assez incisifs dans leurs répliques à l'égard de leurs concurrents idéologiques, car il y aurait particulièrement à dire sur les tribulations actuelles de l'économie capitaliste.

Après les déconfitures financières, les placements d'argent étranger dans les sociétés suisses, les fusions d'entreprises, les fermetures d'usines, nous pouvons suivre actuellement les procédés d'absorption de la Société d'Instruments de Physique à Genève par un groupe financier non identifié, dit le Conseil d'administration.

La SIP est incontestablement une importante société prospère puisqu'elle occupe quelque 1500 ouvriers fabriquant des instruments de haute précision avec un personnel particulièrement qualifié.

Au bord de l'étouffement, les responsables se sont ressaisis, lorsqu'ils se sont aperçus qu'ils risquaient d'être débarqués de leur affaire de famille genevoise qu'ils assimilent un peu trop facilement et gratuitement au patrimoine genevois !

On reste confondu lorsqu'on apprend que des grands brasseurs d'affaires ont mis tant de confiance en leurs congénères qu'ils ont, semble-t-il, négligé de contrôler les détenteurs des actions nominatives et des actions au porteur. Ceci fait que, pour peu, le jeu de la majorité pouvait faire basculer d'un jour à l'autre cette usine dans des mains étrangères.

Tant de naïveté déconcerte lorsque l'on sait que cette société est présidée par M. Fred Bates, chroniqueur financier de la « Tribune de Genève », qui généralement diffuse largement ses conseils, même à la finance internationale, plus qu'il n'en accepte.

Pour rétablir la situation, une assemblée générale est réunie d'urgence (qui permettra de vérifier la puissance du groupe non identifié et d'augmenter le capital en le portant de 9 à 12 millions). Ce n'est vraisemblablement qu'une bagatelle pour les banques garantes, si elles le veulent bien.

Cependant, le capitalisme étant ce qu'il est, les coups de Jarnac sont toujours possibles à l'égard d'une entreprise privée. Il n'en serait pas de même si cette entreprise était gérée selon les règles de l'économie collective.

Dès lors, pour la sécurité de ce « patrimoine genevois », ne devrait-il pas être envisagé de rétablir l'équi-

libre avec des fonds collectifs et non plus uniquement privés.

La SIP accepterait-elle que les 30 000 nouvelles actions nominatives à 100 fr., plus quelques milliers d'autres, soient souscrites par des collectivités publiques, comme cela se fait par exemple pour l'industrie hydro-électrique ou d'autres services publics. Est-ce que les ouvriers de l'entreprise, voire même les fédérations syndicales, pourraient être eux aussi insérés dans ces collectivités publiques ?

Qui répondra à ces questions qui nous ont été présentées par des socialistes attentifs et attachés au patrimoine réel de ce pays qu'ils ont fait prospérer et qui savent bien par expérience que la mainmise des industries d'un pays par des étrangers, signifient l'asservissement non seulement des entreprises mais aussi du pays lui-même. Voyons à cet égard les exemples de ce qui se passe en Amérique du Sud, au Guatemala, à Cuba et ailleurs, où les intérêts capitalistes suisses contribuent pour une part importante au maintien de l'exploitation et de la misère de ces peuples. L. T.

Chronique jurassienne

GRANDVAL: Crédit accepté. — Les citoyens de Grandval ont accepté un crédit de 200 000 fr. pour le goudronnage des chemins du village et un crédit de 4000 fr. pour l'élaboration d'un plan pour l'épuration des eaux usées. (w.)

BELPRAHON: Il n'a pas survécu. — Dimanche matin, M. W. Houriet, maire de Belprahon, a constaté que le veau à deux têtes qu'une de ses vaches avait mis bas n'avait pas survécu. Ce petit phénomène sera expédié à Berne, à l'Office vétérinaire fédéral, pour y être empaillé. Signalons qu'un forin avait déjà fait des offres d'achat à M. Houriet. (w.)

La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds

VON GUNTEN LIVRES



d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 233 72.

**Articles
hygiéniques**

Produit de qualité des USA
5 fr. la douzaine
MARQUES. Vitrix, 8 fr. la douzaine; Durex, 7 fr. la douzaine; Silvertex; — Expédition prompt et discrète contre argent comptant, remboursement ou au compte de chèques postal 80 - 43396. E. Schneider, case postale 121, Zurich 24.

46 pièces en stock
Qualité suisse
dès Fr. 265.—

VON GUNTEN

Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 238 03

A travers le pays vaudois

VEVEY: Reprise de l'Hospital. — L'ensemble immobilier de l'Hospital comprend, outre la cave de l'Hospital, le carnotzet communal et les installations d'encavage et d'embouteillage, un grand nombre de locaux à l'usage de l'administration (tribunal, police, service du feu, ateliers de police et du feu, services sociaux, protection civile, salle de gymnastique), ainsi que des logements de service réservés aux membres du corps de police.

Par ailleurs, le très important ensemble complémentaire au bâtiment de l'Hospital a fait l'objet de deux préavis au Conseil communal; c'est dire que sa conception, d'abord, sa réalisation, ensuite, ont causé beaucoup de soucis tant au maître de l'œuvre — la commune — qu'aux autorités subsidiaires (Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie, Département de l'instruction publique, service fédéral et service cantonal de la protection civile) et aussi à l'architecte qui devait mettre sous le même toit des services à première vue inconciliables, mais que la commune avait l'impératif besoin de voir concentrer à cet endroit.

Le bâtiment et ses services sont en exploitation depuis près d'une année et sont bien rodés; la réussite est réelle.

Pour achever l'ensemble, il ne manque plus que la plantation d'arbres le long de l'avenue de la Gare. On y procédera au printemps.

Le coût de la construction, y compris les aménagements intérieurs et les indemnités pour la suppression du square Couvrou, s'élève à 6 070 000 fr.; le crédit accordé par le Conseil communal, le 12 mars 1963, s'élevait à 5 500 000 fr., laissant ainsi un dépasement de 570 000 fr., montant pour lequel l'exécutif demande un complément de crédit.

D'autre part, l'estimation fiscale de l'ensemble complémentaire et de l'ancienne construction est de 4 millions, dont 1,5 million est improductif (écoles et feu).

Le Municipalité soumet au Conseil communal la reprise de l'ensemble des bâtiments pour 2 654 600 fr. de manière à reconstituer à 1 800 000 fr. la valeur du capital de l'Hospital, à simplifier les opérations comptables et à permettre l'amortissement du solde non amorti, par annuités, en supprimant les loyers entre ville et Hospital et les décomptes d'intérêts.

L'égalité des traitements... (COMMUNIQUÉ)

Il est agréable à ceux qui œuvrent sans cesse pour obtenir pour les femmes des conditions de vie et des chances égales à celles qu'ont les hommes, de souligner un pas important franchi dans notre canton: le Grand Conseil vient de voter, dans le cadre de la reclassification des fonctions de l'administration, le dernier crédit pour arriver à l'égalité des traitements entre fonctionnaires de l'un et de l'autre sexe — le principe en avait été voté au printemps 1964 et sa réalisation s'est effectuée en deux étapes.

Les enseignantes se verront traitées désormais comme les hommes célibataires possesseurs des mêmes titres et remplissant les mêmes fonctions qu'elles; il en sera de même pour le personnel des hôpitaux et des bureaux cantonaux. Il reste à souhaiter que le cas de femmes dont la fonction ou la formation n'ont pas d'équivalent exact chez les hommes (par exemple: les maîtresses brevetées, les maîtresses de couture, les employées de maison et les ouvrières qualifiées) trouve, lui aussi, une solution digne du progrès accompli dans l'administration vaudoise.

Les associations soussignées tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette égalité des traitements, notamment la commission extra-parlementaire « chargée d'examiner la modification de la loi sur le statut du personnel », le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Association vaudoise pour le suffrage féminin
Fédération des sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud
Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD)
Société pédagogique vaudoise
Société vaudoise des maîtres secondaires

LA VIE LAUSANNOISE

A VIDY, IL FAUT REMPLACER DES ARBRES. — La Municipalité a informé le Conseil communal que, pour des raisons de sécurité, un certain nombre de peupliers des grèves de Vidy, entre le stade et le parc Bourget, devront être soit fortement élagués, soit abattus. Il s'agit d'environ 50 gros peupliers d'Italie et carolins dont le bois est mûr et qui ne présentent plus suffisamment de résistance aux « coups de tabac », et de 70 vieux acacias à demi secs. Ils seront bien entendu remplacés. Ce travail fait partie d'un programme de renouvellement de cette lisière boisée; il sera exécuté par étapes successives, au cours d'une dizaine d'années. On procédera à l'élimination des arbres qui présentent le plus de danger, ce qui permettra de replanter de nouveaux sujets, dans les meilleures conditions pour l'avenir. On se rappelle l'ouragan qui, le 10 août 1959, faucha 2000 arbres en quelques minutes, au parc Bourget. Au camping de Vidy, on déplora un accident mortel, provoqué par la chute d'un peuplier. Aujourd'hui, les arbres replantés à l'époque sont en pleine force. Les peupliers, qui forment la majorité des espèces replantées, poussent très rapidement. Malheureusement — et c'est le cas pour les fondaisons de Vidy — ces arbres à bois tendre et cassant ne deviennent pas vieux. La première étape de ces travaux sera exécutée dans le courant des mois de décembre 1967 à mars 1968.

**OUVERTURE
LE SOIR**

Les jeudis 14 et 21 décembre

jusqu'à

22 h.

Ces deux jours, le magasin sera ouvert, sans interruption, de 10 h. à 22 h.

Les lendemains, vendredis 15 et 22 décembre, ouverture à 9 h.

Venez, ces deux soirs, souper en famille au bar, puis faire tranquillement vos achats de Noël.



Les créations «Intersport» sont le fruit des expériences de 500 magasins européens, spécialisés en articles de sport.



Souliers de patinage Künzli — classe et qualité exceptionnelles!


Vous trouverez des souliers de patinage artistique et de hockey sur glace chez



LAUSANNE,
rue Pichard 16, tél. 22 56 42
BIENNE,
rue de la Gare 4, tél. 230 11

VAUD

RENENS
Hôtel-Restaurant
Maison du Peuple
 Tout confort - Restauration soignée - Prix modérés
 Terminus bus 7 et 50 m. gare CFF
 Siège officiel des organisations ouvrières - Parc à disposition
 Tél. (021) 34 02 20

Aide suisse

 à l'étranger
 CCP 10-1533

Nouveaux Temples

va prochainement construire
3 centres paroissiaux:

La Croix-d'Ouchy
 Saint-Jacques (promenade J.-J.-Mercier)
 Saint-Mathieu (quartier de Boisy)

Votre aide est nécessaire!
 Souscrivez les parts sociales de Fr. 100.— libérables en 10 versements mensuels.

Dernier intérêt versé: 3 1/2 % l'an.

Case postale No 2, 1002 Lausanne.

CCP 10 - 161



Faites lire notre journal!

Lausanne

Le cadeau qui rapporte

une jolie tirelire

(sur demande)

avec tout carnet de placement 3 3/4 %

ou

carnet crédit hypothécaire pour la Suisse romande 4 %

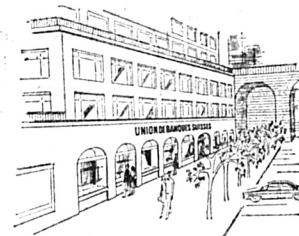
Renseignez-vous, c'est si facile



Place Saint-François 1
 LAUSANNE
 Rue Centrale 2

Union de Banques Suisses

partout en Suisse romande:



Bulle, Châtel-Saint-Denis, Couvet, Crans, Fleurier, Fribourg, Genève: rue du Rhône, Acacias, Champel, Cointrin, Dorcière, Eaux-Vives, Molard, Mont-Banc, Servette, Carouge, Chêne-Bourg, Lancy, Meyrin, La Chaux-de-Fonds, Martigny, Montana, Monthey, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Peseux, Prilly, Saas-Fee, Sierre, Sion, Verbier, Vevey, Viège, Yverdon

GROSJEAN LAUSANNE
 vaut le voyage!
 Choix invraisemblable de **MONTRES ET BIJOUX**
GROSJEAN ATTAQUE
 Meilleur rapport prix + qualité ... avec un petit rien indéfinissable

BIJOUX-WINDSOR 34 AVENUE DE LA GARE
 GROSJEAN BIJOUTIER 12 GRAND-PONT
 VICTORIA-BIJOUX 44 AVENUE DE LA GARE

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

Université de Lausanne
 Le Dr Bernard DELALOYE, privat-docent, fera sa leçon inaugurale **samedi 16 décembre 1967, à 11 h. 15**, dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet:
LE ROLE DES RADIO-ISOTOPES POUR LE DIAGNOSTIC EN MÉDECINE
 La leçon est publique.
 Le recteur: Professeur Edouard MAURIS

Faites lire notre journal!

Pour vos cadeaux... PHOTO - CINÉ
R. Schnell & Cie
 Grand choix d'albums aux couvertures riches et variées
 Service par personnel compétent
 Place Saint-François 4
 LAUSANNE

Aux présidents des sections du Parti socialiste vaudois
 Nous confirmons notre lettre du 6 décembre 1967 à nos camarades présidents et nous les prions de bien vouloir examiner avec leur bienveillance habituelle notre offre de souscription d'une case dans nos pages spéciales de vœux du samedi 30 décembre 1967. **Nous les remercions vivement.**
 LE PEUPLE--LA SENTINELLE Service de publicité Lausanne

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
 14.30 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
 Première vision
 Un western de haute lignée
FORT BASTION NE RÉPOND PLUS
 Howard Keel, Joan Caulfield, Scott Brady
 Couleurs Parlé français

Athénée Tél. 25 24 12
 14.30, 17.00, 20.30 16 ans
 Première vision - Couleurs
 Un couple terrible... chahuteur... adorable. dans le vent...
VOYAGE A DEUX
 Quels comédiens: Audrey Hepburn, Albert Finney (Faveurs suspendues)

Atlantic Tél. 22 11 44-45
 14.30 17.00 20.30 16 ans
 DERNIER JOUR
 Un film d'Edouard Molinaro, d'après la pièce de Claude Magnier
OSCAR
 Avant-programme: « Mon Royaume pour un Cheval »

Bel-Air Tél. 23 53 12
 14.30 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
 La lutte pas très sérieuse, des agents secrets
LES BARBOUZES
 avec Lino Ventura, Bernard Blier, Francis Blanche, Mireille Darc, dans un film de Georges Lautner

Bourg Tél. 22 86 22
 14.30, 17.00, 20.00, 21.00 18 ans
 11, 12 et 13 décembre (du lundi au mercredi inclus) - Première vision
L'ŒIL SAUVAGE
 La caméra montre impitoyablement l'homme tel qu'il est.

Capitole Tél. 22 51 32
 14.30 17.00 20.30 16 ans
 Première vision Couleur deluxe
PETIT GUIDE POUR MARI VOIAGE
 Une cascade d'aventures extra-conjugales...
 Walter Matthau, Robert Morse, Inger Stevens

Cineac Tél. 22 74 99
 14.00 à 23.00 7 ans
 Le merveilleux conte de l'enchanteur Walt Disney
LA BELLE ET LE CLOCHARD
 Prix: adultes 3 fr., enfants 2 fr. Envoyez-nous vos enfants et ne manquez pas de les accompagner!

Colisée Tél. 32 51 25
 15.00, 17.00, 20.30 16 ans
 Réalisé par L. Visconti, M. Bolognini, P.-P. Pasolini, F. Rossi et V. de Sica
LES SORCIÈRES
 Piquant, subtil, intelligent et drôle... Avec Silvana Mangano, Annie Girardot, Toto, Clint Eastwood, Alberto Sordi, Francisco Rabal
 Parlé français - Un régal

Eldorado Tél. 22 16 12
 14.30 17.00, 20.30 16 ans
 Technicolor Techniscope - Français
 Le sort tragique d'un homme contraint au meurtre...
CHANTAGE AU MEURTRE
 avec Frank Sinatra dans un rôle bouleversant

Lido Tél. 23 21 44
 14.00 16.00, 18.00, 20.00 22.10 18 ans
 2e semaine
 En cinémascope
 Le film japonais de Kaneto Shindo qui a sidéré le monde...
ONIBABA
 (LES TUEUSES) Un réalisme sans fard! Vers orig s-t fr.-all et intégrale

Métropole Tél. 23 62 22
 14.30 17.00, 20.30 18 ans
 Première vision Français
 Le sommet de l'œuvre de J.-P. Melville
LE SAMOURAI
 La profonde solitude d'un tueur à gages
 Alain Delon, François Périer, Nathalie Delon

Moderne Tél. 26 28 77
 14.30 17.00, 20.30 16 ans
 Après FANTOMAS voici, toujours avec Louis de Funès et Jean Marais
FANTOMAS SE DÉCHAÎNE
 Jamais vous n'aurez tant ri de votre vie
 Scope Couleurs

Montchoisi Tél. 26 05 87
 15.00, 20.30 12 ans
 In unserem Wunschprogramm, der Gotthelffilm
ULI DER PÄCHTER
 Liselotte Pulver, Hannes Schmidhauser, Heinrich Gretler, Emil Hegetschweiler
 Sous-titres français

Palace Tél. 22 15 30
 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
 J.-P. Belmondo, J.-C. Brialy, Marie Laforêt, Claude Rich, Catherine Deneuve, Francis Blanche, Mireille Darc, Micheline Presle, Bernard Blier, dans un film d'E. Molinaro (oscar), dialogue de Michel Audard
LA CHASSE A L'HOMME
 ... On s'y amuse!

Rex Tél. 23 43 31
 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
 Première vision
 L'impitoyable tueur à gage et à la mire infallible
QUELQUES DOLLARS POUR DJANGO
 Anthony Steffen, Thomas Moore, Frank Wolff
 Scope - Couleurs - Parlé français

Romandie Tél. 23 47 64
 14.30, 20.30 16 ans
 2e semaine
 Un film d'une envergure extraordinaire et d'une tragique beauté
 avec Charlton Heston, Laurence Olivier, Ralph Richardson et Richard Johnson
KHARTOUM
 Ultrapanavision Technicolor - 70 mm.
 Places: Fr 4.-, 6.-, 8.-

City-Pully Tél. 28 69 69
 20.30 16 ans
 Le film cinglant de Roman Polanski, bourré d'humour noir!
CUL-DE-SAC
 avec la regrettée Françoise Dorléac et Donal Pleasance
 Quelques jours seulement
 Parlé français

Corso-Renens Tél. 24 90 35
 20.30 16 ans
 Parlé français - Couleurs
 Un western de la lignée de « Pour une Poignée de Dollars »
DU SANG DANS LA MONTAGNE

Moi aussi j'ai un livret de dépôts BCV



Je ne voudrais pas me vanter, mais je tiens actuellement la toute grande forme. De là à prétendre que je serai sélectionné pour les Jeux Olympiques de Mexico... Soyons sérieux! Jamais je ne porterai le maillot rouge à croix blanche. Mais j'irai à Mexico. Pour les Jeux. A mes frais! Car j'ai pris la précaution de réunir mes petites économies sur un livret de dépôts B.C.V. Sans même m'en apercevoir, je suis en train de financer ma traversée de l'Atlantique. Le jour venu, je n'aurai plus qu'à transformer mes francs en kilomètres. Et à vous envoyer des cartes postales.

Mon livret de dépôts BCV: quelle riche idée!

BANQUE CANTONALE VAUDOISE



NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Catastrophique séisme en Inde

Cent personnes ont été tuées et deux mille blessées lundi matin dans la partie occidentale de l'Inde par le plus fort tremblement de terre que ce pays ait connu ces cinquante dernières années.

W. Spühler au Conseil de l'Europe

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe (dix-huit pays), réuni hier au Centre des conférences internationales à Paris, a examiné les aspects politiques de l'intégration économique européenne.

Grèce: En attendant la Constitution...

Le procès de vingt personnes — dont cinq avocats — accusés d'activités subversives, s'ouvrira le 14 décembre devant le Tribunal de La Canée, en Crète. Elles sont accusées notamment d'avoir lancé des engins explosifs le 5 novembre dernier à Heraklion.

Moscou: Avant le procès Guinzbourg

Le bureau du tourisme soviétique «Intourist» a annulé le voyage à Moscou du professeur Torkkel Opsahls, annonce-t-on lundi soir. M. Opsahls avait manifesté l'intention de venir assister au procès contre certains jeunes écrivains soviétiques.

Explosion nucléaire «industrielle» aux USA

La plus importante explosion nucléaire réalisée à des fins pacifiques — l'essai «Gasbuggy» effectué dimanche dans les montagnes du Nouveau Mexique — a été couronnée d'un succès apparemment total. L'expérience a consisté à faire exploser une charge nucléaire de 26 kilotonnes à 1260 m. sous terre, et à contrôler cette explosion, afin de relier entre elles plusieurs nappes de gaz naturel.

EN QUELQUES LIGNES

- LONS-LE-SAUNIER. — Un habitant de Lons-le-Saunier, victime d'un accident de la route en 1955, entre aujourd'hui dans sa treizième année de coma.
● CHALONS-SUR-MARNE. — La petite Marie-Claude Gervais, douze ans, disparaît depuis vendredi soir, était morte lorsque son corps a été jeté dans le canal où on devait le retrouver dimanche soir.

Brève odyssee africaine: Congo-Kénya 1967

VI

Plus de correspondance

Avec nos trois heures de retard, il devient de plus en plus certain que nous ne serons pas à Bukavu le soir. L'avion de Goma ne nous aura pas attendus et il faudra rester sur place.

Les passagers du DC-6 sont bien différents de ceux qui ont emprunté le Boeing d'avant-hier. Quelques familles congolaises et, parmi les Blancs, des hommes et des femmes de la brousse, représentants, enseignants, missionnaires. Ce n'est plus le grand monde des affairistes, c'est déjà celui des aventuriers.

Nous sentons que, curieusement, cette précarité, cette fragilité des moyens mis à notre disposition, nous rapproche les uns des autres. Cette jeune institutrice belge qui rentre en brousse avec son bébé après l'accouchement, ce voyageur de commerce pâle et nerveux, ce père blanc modeste et patient, nous ne les connaissons pas avant ce matin et nous avons l'impression que, devant telle ou telle difficulté, nous ferons tout pour eux comme eux feront tout pour nous.

A la tombée de la nuit, nous arrivons à Goma, juste le temps de voir au loin l'impressionnant Niracoongo, le fameux volcan interdit de Laurent Terzieff. Nous avons aperçu cette ville escale obligée d'un soir et où nous devons rester le mois d'août, ville pa-reille à Kindu, avec ses quartiers de huttes ou de maisons basses.

Mais, c'est une ancienne station de villégiature aux portes du Parc Albert. Une chance de trouver encore une chambre pour la nuit, sinon, nous serions condamnés à dormir dans le petit aérodrome.

Les formalités de débarquement prennent une bonne heure et il faut se précipiter au seul hôtel ouvert: celui des Grands-Lacs.

Goma: Hôtel des Grands-Lacs

Un souffle d'aventure dans la seule évocation de ce nom d'hôtel. Une piste chaotique nous y mène, traversant la cité indigène avant d'atteindre les quartiers européens. La végétation est luxuriante, c'est ce qui nous frappe de prime abord.

L'hôtel est entouré d'un parc où bougainvillées et autres plantes tropicales rivalisent d'ardeur à pousser, envelopper, cerner, étouffer partout. De style colonial, il apparaît comme une oasis de luxe cosmopolite avec sa clientèle légèrement interlope.

Au bar, dans la salle à manger, nous observons cette clientèle. Il y a bien sûr, les passagers de l'avion (les Blancs, car les Noirs ont disparu dans d'autres quartiers), notre équipage, mais aussi des touristes à grande amplitude. Il n'y manque même pas quelques jeunes femmes dévolues à

- Décolonisation et indépendance du Congo
● 1952: La Belgique tente une timide assimilation, accordant à certains Congolais le statut «d'immatriculé» qui permet d'accéder à la propriété.
● 1957: Un groupe politique des Bakongo de Léopoldville, l'Abako, dirigé par Kasavubu, réclame l'indépendance.
● 4 janvier 1959: De graves et sanglantes émeutes sont organisées par l'Abako à Léopoldville.
● 30 juin 1960: Le roi des Belges proclame l'indépendance. Kasavubu devient président de la République et Lumumba président du Conseil.

l'agrément éventuel des hôtes de passage. Une belle Eurasienne fait sensation. Beaucoup d'exotisme ici, serveurs noirs en uniforme, cadre curieusement oriental, nous sommes loin, bien loin de l'Europe.

Dans notre chambre, nous remarquons que les dispositifs de sécurité sont aussi sévères qu'à Kinshasa. Peut-être nous installerons-nous ici à notre retour de Bukavu, avec un souci moindre pour nos personnes et nos biens.

Au matin, après un bref tour de ville, une incursion à la Banque d'Etat, militairement gardée par des sentinelles de l'armée nationale con-

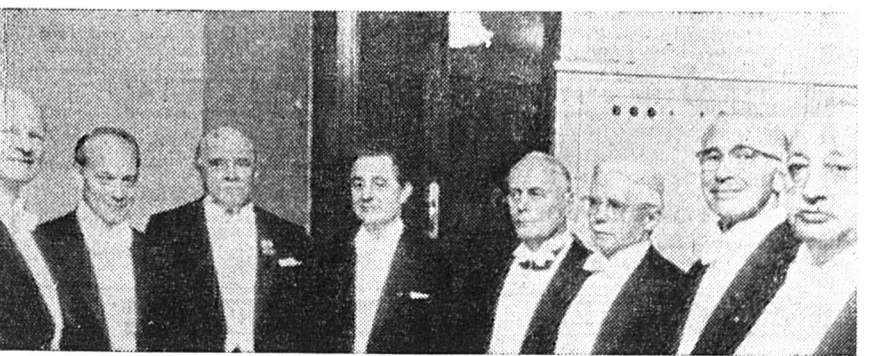
golaise, nous repartons vers Bukavu, premier but de notre voyage. Nouveau survol du lac Kivu dont les rivages se découpent très irrégulièrement entre les collines accidentées d'un haut plateau.

Le petit DC-3 nous pose à midi à l'aérodrome de Bukavu. La piste est située en territoire ruandais et se dénomme La Plaine, car il a été impossible de trouver un terrain plat au Congo dans cette région. D'ailleurs, la Plaine est bien courte et seuls de petits avions y atterrissent.

(A suivre)
* Voir nos numéros des 27 et 20 novembre et des 1er, 8 et 11 décembre.

- MADRID. — Une trentaine de dirigeants étudiants de l'Université de Madrid se trouvent actuellement détenus à la direction générale de la sûreté.
● ANVERS. — Un ressortissant indien, dont on ne divulgue pas le nom, a quitté précipitamment Anvers, emportant un lot de diamants évalué à 125 millions de francs belges.
● PARIS. — L'Autriche envisage d'envoyer des troupes à Chypre, qui seront incorporées dans le détachement des forces des Nations Unies stationnées dans l'île.
● NEW YORK. — U Thant, secrétaire général de l'ONU, s'est prononcé lundi en faveur du droit des parents de limiter le nombre de leurs enfants comme un droit découlant directement de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
● JÉRUSALEM. — Le «dialogue» entre la France et Israël se poursuit. C'est pourquoi l'ambassadeur d'Israël à Paris a été rappelé pour de «brèves consultations», a déclaré lundi Abba Eban.
● BOGOTA. — Plus de trente personnes, en majorité des enfants, sont mortes en l'espace de deux mois pour avoir bu des eaux polluées dans la localité de Ocana en Colombie.
● TEL-AVIV. — Une délégation roumaine conduite par M. Cioara, ministre du Commerce de l'extérieur, est arrivée lundi soir à Tel-Aviv pour une visite officielle de huit jours en Israël. C'est la première mission européenne qui se rend en Israël depuis la «guerre de six jours».
● MOSCOU. — La Croix-Rouge soviétique a annoncé lundi que l'Albanie qui est au côté de la Chine dans le conflit idéologique sino-soviétique, avait refusé une offre d'aide soviétique en denrées alimentaires et en médicaments pour les sinistrés albanais du tremblement de terre d'il y a deux semaines.
● WASHINGTON. — La Haute Cour de justice des Etats-Unis a décidé, lundi, que la loi interdisant aux communistes de travailler dans des entreprises d'armement était contraire à la Constitution. Le Parlement avait adopté cette loi en 1950.

Les Prix Nobel



Dimanche s'est déroulée, à Stockholm, la traditionnelle cérémonie de la remise des Prix Nobel aux lauréats par le roi Gustave Adolphe de Suède. Notre photo: les lauréats pour 1967 lors de cette cérémonie: de gauche à droite: MM. Bethe (USA, physique), Eigen (Allemagne, chimie), Norrish (Grande-Bretagne, chimie), Porter (Grande-Bretagne, chimie), Granit (Suède, médecine), Heartline (USA, médecine), Wald (USA, médecine) et Asturias (Guatemala, littérature).